

## Rapport d'activités 2021 de la conférence de coordination francophone (COFRA)

### 1. Remarques préliminaires

Ce rapport détaille les principales activités menées par les membres de la conférence de coordination francophone durant l'année 2021, ainsi que les différents thèmes abordés lors des séances plénières de la COFRA. En outre, dans ses annexes, le rapport présente les membres de la COFRA, affiche un glossaire des abréviations utilisées, répertorie les délégations francophones bernoises dans les principales conférences et commissions romandes de la CIIP<sup>1</sup> et dévoile les dispositifs mis en place par la COFRA pour remplir les mandats qui lui sont statutairement dévolus.

De manière générale, les activités menées durant l'année 2021, même si elles se sont inscrites dans la continuité, ont fortement été impactées par la pandémie du COVID-19. Malgré un grand nombre de difficultés inhérentes à la situation sanitaire qui a prévalu depuis mars 2020, les activités ont été accomplies dans le cadre des différents offices de la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) et des sections francophones dont relèvent les membres de la COFRA (SG, OC, OECO, OMP, OENS, SECI) ou parfois au sein même de la conférence de coordination et de ses structures internes.

Ce rapport d'activités 2021 devrait permettre de percevoir le fonctionnement de la COFRA et de découvrir les nombreux dossiers traités par ses membres. En cas de remarque, de commentaire ou d'éventuelle demande de précision, vous pouvez contacter le secrétariat de la COFRA ou vous adresser directement aux personnes concernées, dont les coordonnées sont indiquées dans le tableau de présentation figurant dans l'annexe IV.

### 2. Composition de la COFRA

La conférence de coordination francophone regroupe les chefs des sections francophones des différents offices de la Direction de l'instruction publique et de la culture, auxquels s'ajoutent des invités permanents, quelques membres invités plus ponctuellement, ainsi qu'une secrétaire qui participe aux séances et rédige les procès-verbaux. Sont donc membres ordinaires de la COFRA les chefs de section de l'OECO, de l'OMP, de l'OENS et de l'OP, la déléguée aux affaires culturelles francophones et bilingues de l'OC, les deux inspecteurs francophones, le collaborateur de la SECI, ainsi que le secrétaire général adjoint francophone qui préside la conférence. La Directrice de l'instruction publique et de la culture et son secrétaire général sont des invités permanents, alors que MM. Mario Battaglia (Section des Ecoles moyennes, SEM) et Emmanuel Schwab (SPE), participent ponctuellement en tant qu'invités aux débats, en fonction des thèmes à l'ordre du jour des séances ordinaires.

---

<sup>1</sup> Les différentes abréviations utilisées dans ce rapport sont expliquées dans le glossaire figurant en annexe I.

### 3. Activités spécifiques de la COFRA

Le président de la COFRA a participé de manière systématique aux séances des divers offices avec la Direction de l'INC, séances en général hebdomadaires et organisées par la Directrice de l'instruction publique et de la culture, qui lui ont permis de faire le point avec les chefs des différents offices sur les nombreux dossiers en traitement. Le président a également organisé des rencontres régulières (environ toutes les 2 à 4 semaines, selon les offices) avec les chefs des sections francophones de l'OECO, de l'OMP et de l'OENS, avec la déléguée aux affaires culturelles francophones et bilingues de l'OC, avec le collaborateur de la SECI, avec la cheffe du service de traduction, ainsi qu'avec la secrétaire de la COFRA. Il a également rencontré régulièrement l'équipe du centre ACCES à Péry. Ces séances ont permis d'assurer un suivi général des dossiers traités par les différents collaborateurs et collaboratrices des offices concernés qui ont été abordés sous l'angle de leurs spécificités francophones. En outre, le président, assumant sa fonction de responsable de la COFRA, a participé à de nombreuses manifestations externes et a assuré des tâches de représentation.

Les séances plénières de la conférence de coordination francophone se sont tenues quatre fois en 2021, dont une fois par visioconférence, et ont permis d'aborder de nombreux thèmes et de traiter plusieurs dossiers importants. La COFRA a notamment débattu de la mise en œuvre d'adaptations cantonales apportées au PER (renforcement de la grille horaire, informatique et mitic, leçons d'approfondissements et prolongements individuels (API), rythme et modalités d'évaluation, volume des devoirs), elle a suivi les travaux de concrétisation de la stratégie cantonale pour l'enseignement spécialisé et ses implications pour les structures de prise en charge des enfants à besoins particuliers dans la partie francophone du canton (REVOS 2020), elle a abordé les effets sur les services francophones de l'INC du projet Avenir Berne Romande (ABR) et de son désir de parvenir à une organisation optimisée et efficiente (écoles, formation, culture, administration, CIP) dans le Jura bernois et à Biemme après le transfert de la ville de Moutier dans le canton du Jura. La COFRA a thématiqué la question de l'Education numérique (PER EdNum) dans les écoles, en examinant la concrétisation et les obstacles, de même que la formation des enseignants à l'Education numérique. Elle a aussi traité les enjeux pour la région du projet « Ecoles professionnelles 2020 » concernant la partie alémanique du canton.

Les forums, organisés a priori deux fois par année, constituent de véritables moments de consultation et d'échanges proposés par la conférence de coordination francophone. Les invité.e.s permanent.e.s des forums sont les membres de la COFRA et les représentant.e.s des différents services francophones de la Direction de l'instruction publique et de la culture, ainsi que d'institutions partenaires dont le nombre a été considérablement augmenté ces dernières années. Afin de débattre de dossiers liés à l'actualité ou de traiter de problèmes importants, des invitations sont désormais transmises dans d'autres cercles, tels que certaines catégories d'enseignant.e.s, des autorités scolaires ou communales, des politiciennes et des politiciens potentiellement concernés et intéressés par les thèmes abordés. Les thèmes des forums sont choisis et discutés par les membres de la COFRA lors des séances plénières.

En 2021, en raison de la situation sanitaire, le forum qui était prévu en mai 2021 a finalement pu être organisé en novembre 2021. Ce forum a traité le thème de l'éducation numérique et de sa mise en œuvre dans le canton de Vaud (cycles 1 et 2), dans les écoles francophones bernoises (cycle 3) et dans la HEP-BEJUNE (formations des enseignant.e.s) en vue de faire converger les démarches parfois décrites comme divergentes et de débattre avec le public présent des perspectives d'harmonisation romande de l'ensemble. Ce sujet était véritablement d'actualité en 2021, puisque la CIIP a mis en œuvre en août le complément au PER relatif à l'éducation numérique.

De plus, en fonction des thèmes abordés et traités, les membres de la conférence de coordination francophone ont organisé ou participé à différentes rencontres qui réunissaient la COFRA, le SEFB et la section francophone de Formation Berne, désormais regroupés au sein de Formation Berne sous l'acronyme SEffB. Les principales thématiques traitées lors des séances organisées en 2021 ont été les suivantes :

- Pool 2 : continuité après la scolarité obligatoire
- Section g : suivi du dossier
- Formation des enseignant.e.s pour l'Education numérique
- Google suite et protection des données

- Statut des logopédistes et psychomotricien.e.s
- Forscherkiste : adaptation de l'instrument à la partie francophone du canton
- Leçons d'approfondissements et prolongements individuels (API) : retour sur les formations continues offertes
- Statut des enseignant.e.s spécialisé.e.s : vers la création d'un questionnaire
- Préparation de la 20<sup>e</sup> journée des enseignants francophones de mai 2022, consacrée au « Climat scolaire »

#### 4. Thèmes abordés par les membres de la COFRA lors des séances plénières

- **Aldo Dalla Piazza, puis Pierre-Etienne Zürcher dès août 2021 (Secrétariat général et présidence de la COFRA)**

##### **Changement à la présidence de la COFRA**

Pierre-Etienne Zürcher a pris la succession d'Aldo Dalla Piazza au secrétariat général de l'INC depuis le 1<sup>er</sup> août 2021 et a repris la présidence de la COFRA. La transition à la tête de la COFRA s'est donc faite pendant les vacances d'été et immédiatement une multitude de personnes et de dossiers ont été présentés pendant ces 3 premières semaines au nouveau secrétaire général francophone. Pierre-Etienne Zürcher remercie chacun du bon accueil qui lui a été réservé et de la compréhension démontrée par chacune et chacun face à ses premiers pas forcément hésitants.

##### **Transfert de Moutier**

La votation de 2017 ayant été définitivement cassée à fin août 2019 par le Tribunal administratif, la Délégation du Conseil-exécutif aux affaires jurassiennes (DAJ) a dû engager un travail considérable pour viser l'organisation d'une répétition aussi sûre que possible de ce scrutin fixé finalement au 28 mars 2021. Une polémique a éclaté suite à la publication par Berne des chiffres des emplois cantonaux à Moutier. En soi, les chiffres étaient exacts, mais la communication quant aux conclusions qu'on pouvait en tirer était maladroite, en annonçant un accroissement de 6 EPT qui découlait au fond de la prise en compte, pour l'école obligatoire, d'éléments qui existaient en tant que tels déjà en 2017, mais qui soit n'avaient pas alors été relevés (volume des postes de direction et de pool des tâches particulières hors enseignement), soit ne l'avaient été que sous une forme témoignant de leur volume en termes de leçons, mais pas en EPT (mesures d'enseignement spécialisé). L'ensemble a dû être reconstitué, d'abord pour janvier 2017 puis pour janvier 2021. Le bilan global effectué sur cette base a alors fait état d'une diminution de 6 EPT, sur un total d'environ 280 postes, écoles et services cantonaux compris (sans compter les postes liés à l'hôpital, au sujet de la prise en compte desquels les avis divergent). Une communication en termes de relative stabilité globale aurait été à la fois exacte, sur un plan factuel, et aurait moins prêté le flanc à la critique et au soupçon. Cela aurait certainement évité l'ouverture d'une polémique inutile et des accusations de mensonge et de volonté de tricher.

Le scrutin du 28 mars 2021 ayant donné un résultat qui penche clairement en faveur des autonomistes, le projet *Avenir Berne romande* a relancé les travaux de préparation du transfert de Moutier dans le canton du Jura. Sous l'intitulé « Vers une administration francophone moderne, accessible et efficiente », un de ses sous-projets porte sur la réorganisation des administrations et des écoles cantonales dans la région Bienne-Jura bernois. Aldo Dalla Piazza accompagnera encore cette partie du projet après son départ à la retraite, mais c'est Pierre-Etienne Zürcher qui aura la responsabilité du travail à effectuer au sein de la direction de l'INC. Les réflexions menées en 2017-2018 sur la réorganisation seront reprises en collaboration avec M. Denis Grisel. Un groupe de résonance est chargé de se positionner sur les scénarios du point de vue de la région, le CJB et le CAF y sont notamment représentés. Les premières options et variantes ont été présentées au Conseil-exécutif à la fin de l'année 2021.

Les négociations directes du Concordat permettant de régler le transfert de la Commune de Moutier dans le canton du Jura ont débuté le 18 novembre 2021 entre le canton de Berne et celui du Jura. Par ailleurs, la DAJ a pris connaissance des résultats de la consultation interne à propos des diverses propositions de réorganisation émise par le groupe de projet au mois de septembre. Les membres de la COFRA se sont exprimés en faveur de son maintien à Tramelan, au CIP. D'autres avis (par exemple, l'OP) estimaient qu'il serait préférable de se déplacer dans le nouveau centre administratif dont la construction ou la location est envisagée dans le haut de la Vallée de Tavannes.

## École de maturité spécialisée – une première concrétisation du projet ABR

L'École de maturité spécialisée, actuellement à Moutier, sera transférée à Bienne pour la rentrée 2022. Elle partagera les locaux avec le Gymnase français de Bienne dont elle est une filière. Pour pouvoir accueillir les classes supplémentaires, les gymnases à Bienne disposeront des nouveaux locaux à proximité de la gare. Le nouveau site permettra d'exploiter de nouvelles synergies entre les filières du Gymnase français. Ce déménagement est une première étape concrète du projet *Avenir Berne romande*, qui vise notamment la réorganisation de l'administration et des écoles francophones du canton, en prévision du changement d'appartenance cantonale de Moutier.

## CIIP : MERNUM

Une taskforce a été mise en place pour proposer des simplifications des structures et des procédures de réalisation des MER. Cette taskforce MERNUM a mené une analyse des mécanismes d'édition des MER. Elle a travaillé à la définition d'un processus plus efficient, qui évite les freins décelés dans son analyse et permet une conduite plus agile et rapide des projets. Ces réflexions sont complétées par celles liées au renforcement de la place de l'édition numérique des MER. Finalement, la taskforce MERNUM a rendu son rapport définitif. L'ensemble de ses propositions en vue d'une réorganisation des processus d'édition de moyens d'enseignement et du développement d'une stratégie en termes de MER numériques et de regroupement des plateformes informatiques vers un système concentrant l'essentiel des ressources numériques à visée pédagogique ont été validées le 18 mars 2021 par l'Assemblée plénière de la CIIP. Les nouveaux principes seront appliqués, et par là-même mis à l'épreuve, pour le projet de MER français cycle 3. Le dispositif en place pour les MER français cycles 1 et 2 bénéficiera lui aussi de quelques adaptations : les GVal seront désactivés à l'automne 2021 et la COPED n'interviendra plus en tant qu'organe plénier dans la validation des productions de l'équipe de rédaction. Une commission qualité prendra la relève. Un système de validation, dans le terrain, de séquences ou de choix effectués par l'équipe de rédaction sera mis en place.

Les différents organes concernés (collaboratrices et collaborateurs internes à la CIIP, CLEO, COPED, GVAL cycle 1 et GVAL cycle 2) ont été informés. Les mises au concours de 2 postes clé (directeur ou directrice de publication français cycle 3 et un ou une responsable des produits numériques) ont, depuis, été effectués. Les mandats des commissions qualité et des comités de pilotage doivent encore être validés par la CSG.

## CIIP : CONUM

Une commission de l'éducation numérique (CONUM) a été instituée en vue de coordonner les travaux de mise en œuvre du plan d'action de la CIIP en faveur de l'éducation numérique. Tous les cantons ainsi que les acteurs majeurs de la formation en Suisse romande y sont représentés. La mise en œuvre du PER-EdNum, pour août 2021, et l'organisation des formations continues et initiales des enseignant.e.s amené.e.s à le mettre en œuvre sont 2 de ses priorités. La CONUM a bien dégrossi les choses. Elle a notamment contribué de manière décisive à amener les HEP à développer un descriptif des profils de compétences à intégrer dans la formation des enseignants en vue de l'introduction de l'éducation numérique dans le PER et les programmes d'enseignement de l'école obligatoire.

La CONUM a en outre mis en place différents sous-groupes chargés chacun du développement de l'un des axes qu'elle a graduellement inscrits à son programme d'activités pour 2021 et 2022. Un groupe travaille en particulier à clarifier les conditions de la création d'une plateforme commune de contenus pédagogiques, qui reprendrait à l'échelle de la CIIP divers développements réalisés dans les cantons, à l'image d'Educlasse. Un autre travaille par exemple à la définition de recommandations en termes d'équipements pour les écoles, les classes et les élèves. Les choses se structurent, la CONUM s'avère être un organe dynamique et très utile.

## CIIP : AOP pour l'UMER-FP

L'AP CIIP a donc accepté le lancement d'un appel d'offres publique (AOP). Les entreprises intéressées ont déposé leurs offres. Subséquemment, Aldo Dalla Piazza a participé le 1<sup>er</sup> avril 2021 à l'ouverture et à l'analyse des offres, ainsi qu'à l'élaboration d'une proposition de décision d'attribution. La procédure d'AOP pour la production et la commercialisation des MER de formation professionnelle a été bouclée. C'est l'entreprise actuellement déjà en charge qui a fait la meilleure offre et qui s'est vue attribuer le mandat, pour 4 ans, un mandat qui pourrait le cas échéant être reconduit sans nouvel AOP pour une période de 4 ans supplémentaire. La CIIP est très satisfaite des prestations de cette entreprise. Le volume couvert par le contrat la liant à la CIIP dépasse désormais le cadre qui permet une attribution de gré à gré.

## **CIIP : finances**

Pour la première fois depuis quelques années, la CIIP a pu déposer un budget équilibré, grâce aux mesures d'économie et aux réorganisations internes qui ont été planifiées par la secrétaire générale. La COGEST, puis la CSG, ont analysé ce budget pour 2022 et il a été proposé pour aval à l'Assemblée plénière du 18 mars 2021. Le plan financier 2023-2025 montre toutefois que les efforts devront être poursuivis, si l'on veut éviter que s'établisse à nouveau un déficit structurel.

## **CIP et COFRA : concept d'organisation**

Conformément à son mandat, Baukontext a bouclé à fin mars 2021 le concept d'organisation du CIP (Betriebskonzept). Les premières discussions ont été menées entre l'OIC et l'INC sur les suites à donner aux propositions formulées dans ce document à fin mars 2021, puis entre l'OIC, l'INC et le CIP dans le courant du mois d'avril 2021. Ce concept d'organisation du CIP (Betriebskonzept) a été accepté par l'OIC. Ce document servira de base pour les planifications d'éventuels travaux d'aménagement futurs, pour le CIP. Une discussion entre le président de la COFRA et le directeur du CIP Didier Juillerat, permettra encore de préciser certains aspects, notamment liés au financement. L'issue du vote à Moutier pourrait avoir une incidence sur ce dossier, notamment en ce qui concerne l'hébergement de certains des services de l'INC dans le bâtiment du CIP.

## **CIP : contrat de prestations**

Le contrat de prestations 2021-2024 et ses diverses annexes, dont le contrat entre la COFRA et le CIP, ont pu être bouclés à la satisfaction de tous. La situation particulière découlant de la crise COVID impose à l'OP d'utiliser des salles extérieures aux cellules installées dans son étoile. Si la salle COFRA est notamment fréquemment mise à contribution, l'OP doit souvent se rabattre aussi sur des salles du CIP, actuellement peu utilisées par le CIP lui-même. Le quota de salles prépayées par contrat est déjà largement épuisé. Les sections devront pour cette année accepter de payer au CIP sur leur budget les locations dont elles auront besoin, en-dehors de l'auditorium, qui n'a pas été utilisé à ce jour par l'OP. Chacune et chacun est prié de faire preuve de mansuétude et de compréhension envers nos collègues de l'OP et des contraintes qui s'imposent à eux.

## **CIP : Intégration de l'OP à Tramelan**

Les travaux dans le bâtiment du CIP ont été menés selon la planification prévue. L'intégration de l'OP a nécessité encore quelques améliorations. Le billard a été évacué de l'espace qui devra être maintenant adapté pour que l'OP puisse à l'avenir y accueillir des classes. L'adaptation de la salle COFRA pour permettre la réalisation de tests individuels de connaissances sur des postes informatiques reste elle aussi à faire. La responsabilité de suivre et de faire avancer les choses est entre les mains de l'OP, Werner Riesen peut au besoin apporter son concours pour des tâches de coordination locale entre les divers acteurs concernés.

## **EFIB**

L'aménagement des locaux de la Jubiläumsstrasse s'est réalisé durant l'année 2021 grâce aux permis nécessaires qui ont été accordés. Le déménagement de l'EFIB vers cette nouvelle adresse a été fait au mois de septembre 2021. Une cérémonie a été organisée le 21 juin 2021 à la Résidence de France, à Berne, pour clore ce dossier et remercier les personnes qui l'ont fait avancer. L'épée de Damoclès planant au-dessus de l'ECLF du fait du risque de devoir récupérer de nombreux élèves de l'EFIB en cas d'échec de ce projet et de fermeture de cette école semble s'estomper pour l'instant.

## **Kompetenzraster**

Le projet de transposition du « Kompetenzraster-LP21 » alémanique vers une « grille de compétences scolaires PER par métier » a été chiffré et proposé à l'AP CIIP, qui a accepté de le faire sien. Après l'Assemblée plénière de la CIIP, c'est désormais aussi la Commission suisse de la formation professionnelle (CSFP) qui a accepté de faire sien le projet de transposition du Kompetenzraster du LP 21 vers le PER et ses MER. Un descriptif détaillé de projet sera établi entre le SG CIIP et les services bernois et vaudois, sur la base d'un modèle livré par la CSFP, puis soumis au SEFRI avec une demande de participation financière. Les travaux ne seront entrepris que si celle-ci est accordée. Le cadre de l'organisation du projet de transposition du Kompetenzraster du LP 21 vers le PER et ses MER est en phase de définition. L'OEKO, l'OMP et le ceff seront mis à contribution, en collaboration avec des collègues et institutions vaudois. L'équipe bernoise alémanique restera en appui.

La CSG de la CIIP a validé lors de sa séance des 24-25 août 2021 le mandat du GT-TAK, qui a pu commencer ses travaux en automne 2021. Par ailleurs, le canton de Genève a exprimé son intérêt pour participer aux expériences pilotes, quand on cherchera à tester le produit dans sa version traduite en français et adaptée au PER.

### **Projet Ecoles professionnelles 2020**

Sur la base de l'analyse préliminaire, des avis des représentants et représentantes des organisations du monde du travail (OrTra), des résultats intermédiaires des sous-projets régionaux et des retours des membres du comité de pilotage, la direction de projet a élaboré une proposition en ce qui concerne la future répartition des 20 professions. Le comité de pilotage en a discuté lors de sa troisième séance du 24 août 2021 et l'a préparée en vue de la procédure de consultation. Des solutions dans le sens d'une vue d'ensemble, qui concordent avec les objectifs du projet et qui entraîneront une évolution transparente, flexible et tournée vers l'avenir des écoles professionnelles bernoises ont pu être trouvées. Le projet, ses objectifs complexes et le processus participatif ont été présentés au Grand Conseil lors d'une séance à midi. Ensuite, la proposition du comité de pilotage a été mise en consultation auprès des écoles, des conseils d'école, du corps enseignant, des OrTra concernées et des représentants et représentantes des régions. Les résultats de la procédure de consultation ont été traités par le comité de pilotage à l'automne 2021 et les demandes à l'intention de la Directrice de l'instruction publique et de la culture ont été consolidées. Il est à relever que ce projet concerne essentiellement les Alémaniques.

### **CIIP – adoption de l'instrument « Profil de compétences transversales » (PCT)**

La CSR prévoit à son article 16 - Profils de connaissance/compétence :

*Pour la fin de la scolarité obligatoire, les cantons parties à la Convention élaborent des profils de connaissance/compétence individuels destinés à documenter les écoles du degré secondaire II et les maîtres d'apprentissage.*

Donc, lors de l'AP-CIIP du 18 novembre 2021, la CIIP a adopté l'instrument « Profils de compétences transversales » (PCT), qui pourrait être résumé ainsi ;

1. Les compétences transversales s'apparentent à des « soft skills » présentes dans le PER (telles les Capacités transversales ou des aspects de Formation générale, p. ex. liés au vivre ensemble) ;
2. La démarche auto- et co-évaluative est au service d'une meilleure connaissance de soi, utile à chaque élève dans la préparation de son projet d'OSP ; elle est orientée vers la valorisation – voire le développement – des compétences transversales et se garde de générer tout profil de personnalité ;
3. Une série de quelques documents communs à la Suisse romande constitue une séquence d'apprentissage au cycle 3; chaque canton peut l'insérer à son dispositif d'OSP ; l'attestation produite en fin de 10<sup>e</sup> année est commune aux cantons romands. Elle devrait être utile, en particulier, aux élèves en recherche d'une place d'apprentissage ;
4. Un espace numérique relativement simple, dévolu à l'enseignant.e impliqué.e (à priori le ou la titulaire de classe), est à élaborer sur le modèle existant en Valais ;
5. Une formation spécifique destinée aux enseignant.e.s impliqué.e.s dans le dispositif d'OSP est à prévoir (p. ex. celles pour les titulaires de classe).

L'Assemblée plénière s'est également montrée favorable au développement d'un projet de e-Portfolio. Cet instrument doit faciliter la transition école obligatoire – formation professionnelle pour les élèves plutôt faibles et/ou indécis et vient compléter d'autres outils existants ou en cours d'élaboration (par exemple : *Kompetenzraster* (BE), *Checks* et *Aufgabensammlung* (NWS), *Stellwerk* et *Jobskills* (SG), etc.).

Concernant son utilisation future, il faudra aussi sensibiliser les OP à l'existence de cet outil, car l'OP bernoise utilise actuellement la « Batterie romande de tests d'aptitude » pour définir des profils de compétences ou d'aptitudes.

### **Locaux du CAF – postes de travail à disposition**

Le CAF s'est équipé de 2 postes de travail en libre-service pour les employé.e.s du canton de Berne qui ont besoin pendant quelques minutes ou heures d'un poste de travail à Bienne.

#### **➤ Werner Riesen (SECI)**

### **Rapport d'activités de la COFRA**

Le rapport d'activités 2020 de la COFRA a été finalisé puis envoyé dans ses 2 versions (française et allemande), le 23 août 2021, aux membres de la COFRA, ainsi qu'aux destinataires habituels de cette publication.

## **COPED**

Plusieurs visioconférences ont été organisées en 2021 et les principaux échanges ont concerné les MER. Les différentes séances ont permis de poursuivre le travail de révision des MER de mathématiques (5-8), de français (1-8), d'histoire (1-11) et de géographie (1-11). De plus, la place de l'éducation numérique dans le PER ainsi que la finalisation des activités proposées ont également été traitées. Une séance en présentiel s'est tenue à Lausanne le 2 septembre 2021 et les principaux thèmes traités ont à nouveau été prioritairement les MER de français et de SHS. De plus, la préparation du Colloque COPED du 5 novembre 2021, dont le thème est l'éducation numérique, s'est poursuivie utilement. La dernière séance COPED de l'année, qui s'est tenue le vendredi 10 décembre 2021, a permis de dresser un premier bilan du Colloque qui venait d'être organisé.

## **IEAN-CH**

Une visioconférence, réunissant tous les membres du groupe, a été organisée en février 2021 et la poursuite de l'élaboration d'un état des lieux cantonaux a occupé une grande partie de la séance. Les échanges se sont poursuivis de manière intense et les travaux de rédaction d'un document de synthèse des réflexions menées ont été engagés. Les travaux se sont poursuivis dans les cantons durant l'année et une nouvelle réunion a été organisée à la fin de l'année 2021. Les représentants cantonaux ont été sollicités pour participer à la rédaction de la publication qui devrait paraître au courant de l'année 2022.

## **COFO**

Les tests COFO portant sur les langues et concernant les élèves de 11<sup>e</sup> année devaient se dérouler en Suisse entre fin avril et mi-juin 2020, avec la participation de toutes les écoles secondaires de la partie francophone du canton. En raison de la situation sanitaire, ces tests ont été provisoirement annulés. Finalement, l'Assemblée plénière de la CDIP a décidé de reporter à des dates ultérieures ces tests COFO prévus en 2020 et en 2021. Ainsi, l'évaluation prévue en 2020 pour les élèves de 11<sup>e</sup> année, et qui devait porter sur la langue de scolarisation ainsi que sur les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> langues étrangères, a été reportée en 2023. Subséquemment, la vérification des compétences fondamentales planifiée en 2022 pour les élèves de 4<sup>e</sup> et qui doit concerner la langue de scolarisation et les mathématiques, a été reportée en 2024. Suite à ces reports, un nouveau calendrier global des tests COFO prévus pour les prochaines années doit encore être élaboré.

Durant l'année 2021, 2 visioconférences se sont tenues et c'est principalement le calendrier des futurs tests COFO qui a été abordé et traité. Un rapport d'expertise sur la vérification de l'atteinte des compétences fondamentales (tests COFO) a été commandé par la CDIP. Ce rapport a été rédigé par un groupe d'experts internationaux sous la direction de Prof. Katharina Maag Merki (Université de Zurich) et porte, entre autres, sur la question des bénéficiaires des tests COFO pour les administrations cantonales de l'éducation. Les travaux préparatoires des prétests de l'enquête COFO 2024 se sont poursuivis et se dérouleront au printemps 2022 ; dans la partie francophone du canton, des classes de 4<sup>e</sup> de l'école primaire de St-Imier sont concernées. Les établissements scolaires concernés par une participation aux prétests COFO en 2022 en 4<sup>e</sup> ou par l'enquête PISA qui se déroulera en 2022, ont été informés par l'OECD de leur participation et des informations complémentaires leur ont été transmises par le consortium national.

## **Statistiques**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les directions des écoles devaient procéder jusqu'à fin septembre 2021 au relevé statistique des données concernant les élèves et les membres du corps enseignant selon les mêmes modalités que pour l'année scolaire précédente. Quelques modifications seront introduites pour 2022-2023 en raison de l'intégration des mesures pédagogiques particulières au sein de l'école obligatoire et qui sont une conséquence de la révision de la loi sur l'école obligatoire et des exigences de l'Office fédéral de la statistique.

## **EpRoCom**

Plusieurs séances ont permis d'avancer dans le dossier de la réalisation d'une banque d'items qui devrait être mise à disposition des enseignant.e.s romands dans le courant de l'année 2021. Une réunion de travail a eu lieu en septembre 2021 et a permis de poursuivre les réflexions sur l'utilisation de la banque d'items par les enseignant.e.s, ainsi que sur l'extension de cette banque par des items d'autres disciplines.

## **CODICRE**

Une séance de la CODICRE s'est déroulée à Aarau le 17 novembre 2021. Une intéressante présentation du rapport sur le projet QuaPri a été effectuée par M. Silvio Herzog, recteur de la PH Schwyz et directeur du projet. De plus des travaux de réflexion en petits groupes ont permis d'échanger sur le thème de l'introduction à la profession des enseignant.e.s.

## **HEP – journée « Évaluation »**

Comme chaque année, la HEP-BEJUNE a organisé une journée consacrée aux procédures d'évaluation dans les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel et destinée aux étudiants et étudiantes de 2<sup>e</sup> année. Pour le canton de Berne, une première présentation, exposant les bases légales et les modalités d'évaluation en vigueur dans la partie francophone du canton, a été proposée aux étudiant.e.s. Puis, une deuxième présentation, a permis d'explorer de façon détaillée les documents et instruments d'évaluation bernois disponibles pour les membres du corps enseignant ainsi que pour les parents.

## **FiBiS**

La procédure d'évaluation du projet FiBiS, retardée en raison de la situation sanitaire, a été concrètement engagée et les procédures détaillées ont été présentées durant l'année aux membres du groupe d'accompagnement.

## **Enseignement – Cours de langue et de culture d'origine (LCO)**

Une journée pour la promotion de l'enseignement LCO a eu lieu le 10 septembre 2021 à la HEP-BEJUNE à Bienne. Le thème de cette journée d'étude était « Médiation entre langues d'origine et langues de scolarisation ».

## **Kit d'accueil pour enfants allophones**

Le kit a été présenté, par les conceptrices du matériel, aux directions des écoles francophones du canton de Berne lors d'une séance d'information de l'inspectorat qui s'est déroulée le 25 novembre 2021.

### **➤ Stève Blaesi (OECO)**

## **MER bilingues**

Une subvention a été accordée pour un projet de réalisation de MER bilingues. Les cantons de Berne, de Neuchâtel et du Valais poursuivent ensemble le développement de ces moyens d'enseignement, en collaboration avec la HEP-BEJUNE et la PH Bern. Ce projet vise à promouvoir l'acquisition d'une langue nationale (L2) par un enseignement bilingue français-allemand aux cycles 1 et 2 dans les cantons romands. Il s'agit, afin de soutenir les filières existantes d'enseignement de l'allemand par immersion précoce et de faciliter l'installation de nouvelles filières de ce type, de proposer un matériel didactique pour les années 1H à 8H de l'école primaire, qui soit compatible avec le plan d'études romand (PER) et les moyens d'enseignement romands (MER) et qui soit en même temps bien adapté aux spécificités de l'enseignement de l'allemand par immersion précoce. Ce matériel didactique doit aussi pouvoir être utilisé pour un enseignement ponctuel en allemand des disciplines non-linguistiques, dans un style immersif, en dehors d'un concept de filière complète, ce qui permettrait d'offrir un enseignement de l'allemand par immersion dans certaines classes, dès lors qu'un des membres de l'équipe pédagogique est bilingue. La participation financière cantonale, après déduction des subventions de tiers et des participations des 2 cantons partenaires, sera prise en charge par le budget ordinaire de l'OECO - COMEO. Le dossier est sur les rails pour 6 ans. Notre coordinatrice COMEO de l'allemand participera au projet et des classes pilotes sont recherchées.

## **OECO – section francophone / organisation de la section**

Plusieurs départs à la retraite ainsi que des arrivées ont été enregistrés à l'OECO en 2021. A fin juin 2021, Silvia Fankhauser est partie à la retraite après presque 20 ans d'activités en tant que collaboratrice scientifique à la Direction de l'instruction publique et de la culture. Elle a œuvré 17 années à l'Office de recherche pédagogique, devenu Section recherche, évaluation pédagogiques (SREP) au sein du Secrétariat général de l'INC et elle a été intégrée à l'OECO en août 2019 suite à la dissolution de la SREP. Durant ces pratiquement 20 années d'activité, elle a eu le mandat de gérer la Commission des moyens d'enseignement et du plan d'études.

A fin juillet 2021, c'est Jean-Marc Rueff qui est également parti à la retraite après avoir œuvré durant 15 années pour le centre MITIC interjurassien (dont 3 en tant que co-directeur), mais également 3 années en tant que président de COMEO. Le 1<sup>er</sup> août 2021, Virgil Brügger est entré en fonction et devra assurer la gestion complète de la COMEO. Dès le 1<sup>er</sup> août 2021, Christian Rossé, membre du centre MITIC interjurassien depuis plusieurs années, a repris le poste de co-directeur. Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, Rachel Howkins est la nouvelle coordinatrice des échanges pour la partie francophone du canton de Berne et reprend aussi l'intégralité du volet administratif. Suite à l'introduction de REVOS 2020, un nouveau poste de collaboratrice scientifique pour un soutien sur le terrain pour l'enseignement spécialisé à 25% a été mis au concours et Valérie Rytz a été nommée à ce poste.

### **EJC Moutier**

Pour rappel, des erreurs de facturation avaient été détectées lors d'un contrôle approfondi effectué dans le cadre d'un tournus régulier. La procédure de remboursement aux parents dont les enfants ont fréquenté l'EJC de Moutier durant les années scolaires 2014-2019 suit son cours. Les autorités municipales de Moutier ont fait parvenir à l'OECO un état de situation au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

### **Passage sec1 - sec2**

En collaboration avec Béatrice Tobler, secrétaire générale adjointe de l'INC à la tête du service juridique, la modification de l'ODEM pour le passage du 10H à la 1<sup>re</sup> année de la formation gymnasiale bilingue a pu être finalisée durant l'année 2021.

### **PER et enseignement spécialisé**

Dès le 1<sup>er</sup> août 2022, toutes les écoles du canton de Berne, de même que les établissements particuliers de la scolarité obligatoire, auront l'obligation de se référer au PER / LP21. Les dispositions générales applicables à l'offre spécialisée de l'école ordinaire sont en cours de rédaction. Une adaptation de la brochure « Anwendung des Lehrplans 21 für Schülerinnen und Schüler mit komplexen Behinderungen » est prévue. De plus, les écoles spécialisées auront la possibilité d'avoir de la formation si elles le souhaitent. D'ailleurs les 2 plus grandes institutions (Alter École et EPC) de la région prévoient un module de formation continue sur le sujet. À souligner que les enseignant.e.s spécialisé.e.s sont formé.e.s dans le domaine et ont l'habitude d'adapter les objectifs d'apprentissage selon les besoins de l'élève. De plus, le canton prévoit de proposer l'accès aux outils d'évaluation également aux écoles spécialisées (rapports d'évaluation, PPI).

### **REVOS 2020**

Le projet entrera en force dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Andréa Fuchs, collaboratrice scientifique à l'OECO, aura la responsabilité de ce dossier pour la partie francophone du canton, alors que les inspecteurs assureront la surveillance des institutions concernées. Avec REVOS 2020, l'encouragement des talents, dans les domaines du sport, de la danse, de la musique et des arts, est inscrit dans la loi sur l'école obligatoire (LEO) et dans la loi cantonale sur l'encouragement du sport (LCESp). La Direction de l'instruction publique et de la culture, la Direction de la sécurité et le Centre de compétences pour le sport collaboreront étroitement à la mise en œuvre de la législation. Ces 2 lois ont pour objectif de renforcer l'encouragement des talents et de garantir une meilleure égalité des chances aux élèves dotés de talents particuliers. Elles visent par ailleurs à encourager la collaboration dans les régions et à simplifier les démarches administratives grâce au nouveau portail d'inscription.

### **Exigence d'un DAS PHBern – FORDIF pour les directions d'école**

En 2021 a été décidé le lancement en 2022 d'une nouvelle formation DAS pour les directeurs et directrices d'école et qui sera obligatoire pour les nouvelles directions dès août 2022. Pour obtenir leur diplôme, il leur sera demandé de valider 30 crédits sur 4 semestres. Des revalorisations salariales seront alors proposées aux futurs directeurs et directrices.

### **Kompetenzraster**

Suite à une discussion avec Florent Cosandey, chef de la section francophone de l'OMP, il a été convenu qu'il intégrera également ce groupe de travail pour le secondaire 2. Une première séance sera organisée avec le canton de Vaud (Y. Rumpel) en janvier 2022 pour définir la feuille de route et déterminer le représentant vaudois qui intégrera le GT. Le but visé est une mise en œuvre en été 2023 au plus tard.

## Education numérique

Une demande a été adressée à la HEP pour la mise sur pied d'une séance BEJUNE afin de clarifier les demandes et les situations dans chaque canton. Le but recherché est l'organisation future de formations BEJUNE et non plus uniquement cantonales. Le PER EdNum (Éducation numérique - [plandetudes.ch](http://plandetudes.ch)) ainsi que le Référentiel de compétences servent de base de travail pour établir un programme de formation continue obligatoire qui démarre dans le canton de Berne en août 2022 et l'ensemble du corps enseignant devrait pouvoir en bénéficier d'ici août 2026. Cette formation est composée de 3 demi-journées en présentiel et d'un accompagnement de proximité d'une année ; le PER EdNum entrera en vigueur dès la formation terminée.

## ECLF

Les réactions négatives de 3 cantons alémaniques lors de la mise en consultation de la Loi fédérale concernant les aides financières allouées à l'École cantonale de langue française de Berne inquiètent le canton (OEKO et SG). Une rencontre pour faire le point avec les gens du SEFRI à propos des résultats globaux de la consultation nationale et pour discuter de la suite des opérations a eu lieu au mois de septembre 2021. Le 24 novembre 2021, le Conseil fédéral a adopté le dernier le projet de loi et le message pour l'ECL. Ce projet doit permettre à la Confédération de poursuivre le soutien financier accordé à l'ECLF (25% du coût global, le reste étant à la charge du canton de Berne). Le canton de Berne regrette qu'il se retrouve seul à être responsable de cette école particulière pour la communauté francophone de l'agglomération bernoise, la participation de la Confédération n'étant dorénavant plus que financière. Mais, comme certaines voix se sont élevées pour abroger toute base légale permettant un tel subventionnement fédéral, il faut souhaiter que tout se passe pour le mieux lors des prochaines étapes du processus parlementaire.

## Site : [mon-stage.ch](http://mon-stage.ch)

L'OEKO ainsi que l'OP diffusent les informations du GIP concernant le site [mon-stage.ch](http://mon-stage.ch) aux directions d'école. Il serait intéressant de diffuser l'information auprès des entreprises du Jura bernois afin d'augmenter le nombre de places de stage et pour que cet outil soit davantage utilisé par les élèves. Pour rappel, l'OEKO a également subventionné le projet et il serait regrettable que cet outil ne soit pas utilisé. Il est à relever que, pour le moment, l'OEKO n'a reçu qu'une seule demande de stage.

### ➤ Florent Cosandey (OMP)

## Salon de la formation

En raison de la pandémie, le salon qui aurait dû avoir lieu du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2020, a d'abord été reporté en 2021 puis en 2022. Dès lors, ce salon aura finalement lieu à Delémont du 23 au 27 mars 2022. Une application permet une visite virtuelle ; elle est disponible à l'adresse : [www.salon-formation.ch](http://www.salon-formation.ch)

## Promotion de l'apprentissage francophone à Bienne

Les partenaires du groupe de travail pour le soutien à l'apprentissage à Bienne, présidé par l'OMP, tirent un bilan positif des actions menées depuis plusieurs années. A ce jour, la crise du coronavirus n'a pas eu d'impact négatif sur la situation du marché des places d'apprentissage des francophones à Bienne et il est à noter qu'elle s'est nettement améliorée ces 5 dernières années.

## Projet Ecoles professionnelles 2020

Dans un vaste processus conduit avec les écoles professionnelles, l'OMP a entrepris une analyse préliminaire suivie d'une phase conceptuelle dans le cadre du projet Ecoles professionnelles 2020. Divers modèles d'organisation et des critères de répartition des professions au niveau technique ont été développés en février 2020. Le projet s'est poursuivi dans sa globalité, via des sous-projets dont un concerne la région Jura bernois/Bienne/Seeland. Les propositions des différentes régions sont en cours d'analyse à l'OMP et au sein du comité de pilotage. Différentes propositions ont été mises en consultation durant l'automne 2021 et des décisions seront prises par l'INC début 2022. De plus, le rôle que joue le CAF et le CJB dans le déroulement du projet cantonal Formation professionnelle 2020 et de son projet partiel régional a été discuté avec les commissions spécialisées concernées et les secrétariats généraux des 2 conseils. La situation est clarifiée et satisfait l'ensemble des parties. Ce sujet est assurément l'un des sujets centraux que le CAF et le CJB ont suivi de très près au cours de l'année 2021.

## Filière ES en soins infirmiers

Depuis l'ouverture de la filière aux élèves extra-cantonaux, en août 2019, 4 classes ont été ouvertes (2 en août 2019 et 2 en février 2020). Un important travail a été effectué pour trouver suffisamment de places de stages, notamment hors canton. Actuellement, une recherche active de places de stages est effectuée par le ceff hors du canton de Berne, notamment dans l'espace BEJUNE. Certaines difficultés sont relevées en raison de la crise sanitaire qui sévit mais, malgré tout, les premiers signaux sont positifs.

## Validation des acquis

Plus de 160 CFC ont été obtenus par validation des acquis et ont été délivrés dans la section francophone de l'OMP depuis 2012. En automne 2021, des volées ont été ouvertes avec l'aide d'un système électronique de gestion des procédures, qui a été développé pour tout le canton de Berne. La première séance d'infos commune OP-OMP, sur toutes les voies de formation, a été organisée en octobre 2020 au CIP et la séance suivante en novembre 2021.

## SwissSkills

Les SwissSkills devaient se dérouler en septembre 2020 mais, en raison de la pandémie, cette édition centralisée a été finalement reportée en septembre 2022.

## Crise du coronavirus

Un énorme volume de travail a été engendré par la crise qui a touché tous les domaines et acteurs de la formation professionnelle (apprentis, entreprises, écoles professionnelles, centres CIE, examens, recrutement des apprentis, etc.). L'enseignement a été organisé sur la base des conditions-cadres définies avec les différents partenaires de la formation professionnelle. Ainsi, le port du masque a été réintroduit en septembre 2021, après une rentrée sans masque. Ensuite, 3 semaines de tests ont été organisées après les vacances d'été. Une augmentation importante du nombre d'élèves et d'enseignant.e.s positifs ou en quarantaine a été observée en fin d'année 2021, mais la situation a été suivie avec attention particulière, surtout concernant le marché des places d'apprentissage.

### ➤ Loïc Lang (OENS)

## HEP-BEJUNE - révision du Concordat

Le projet de révision du concordat intercantonal sur la HEP-BEJUNE est entré en 2021 dans sa phase finale. Parmi les principales nouveautés du texte révisé figurent la création du Conseil de la HEP-BEJUNE. Ce nouvel organe est compétent pour définir la stratégie en matière de formation, de recherche et de prestations de services (p. ex. décision concernant les règlements d'études, stratégie en matière d'*open access*, vérification de la bonne exécution du contrat de prestations) ; il déchargera ainsi le Comité stratégique qui pourra se concentrer sur le pilotage stratégique et financier de la HEP.

Autre nouveauté, le pilotage de la haute école par un contrat de prestations quadriennal, à l'instar de la pratique dans de nombreuses autres hautes écoles du pays. Le Grand Conseil a ratifié le Concordat révisé le 10 mars 2021. Le nouveau texte est entré en vigueur le 1er août 2021.

## HEP-BEJUNE – entrée en fonction du Conseil

Ce nouvel organe comprend 6 membres, dont 2 issus du canton de Berne. Afin de choisir ces 2 personnes, la Direction de l'instruction publique et de la culture a constitué une « long list » de membres potentiels et l'a soumise au CAF et au CJB (commissions instruction publique et formation-social) pour complément. Au total, la liste comprenait 16 noms de personnes pouvant apporter leur connaissance des besoins du terrain, de la recherche ainsi que leur regard externe au domaine de la formation. La « long list » a été réduite en « short list » de 4 noms. Les cantons de Neuchâtel et du Jura ont procédé de la même façon. Au final, les trois listes cantonales ont été mises en commun afin de sélectionner les 6 meilleurs candidat.e.s (2 par canton).

Finalement, le comité stratégique a arrêté le 10 juin 2021 la liste des membres du Conseil, qui est entré en fonction le 1er août 2021 :

- Mme Nathalie Borel, directrice de l'entité scolaire de Madretsch à Bienne
- Mme Marie Fleury, enseignante de littérature française au Lycée cantonal de Porrentruy

- Mme Laure Kloetzer, professeure assistante en psychologie socioculturelle à l'Université de Neuchâtel
- Mme Anne Seydoux-Christe, ancienne conseillère aux États jurassienne
- M. Romain Lanners, directeur du Centre Suisse de Pédagogie spécialisée
- M. Nicolas Curty, président du Conseil d'administration et CFO de Affolter Group SA à Malleray

Le Conseil est entré en fonction le 1<sup>er</sup> août 2021 sous la présidence de M. Romain Lanners et pour les 2 prochaines années.

### **HEP-BEJUNE – contrat de prestations 2022-2025**

La HEP-BEJUNE et les 3 cantons concordataires ont poursuivi en 2021 les travaux en vue d'élaborer le premier contrat de prestations de l'histoire de la HEP, qui porte sur les années 2022 à 2025 et comprend la liste des objectifs que la HEP devra réaliser au cours de cette période en lien avec ses prestations : formation initiale des enseignant.e.s, formation continue du corps enseignant, recherche appliquée et développement, prestations de service. Le contrat se base d'une part sur les besoins formulés par les cantons et, d'autre part, sur les travaux préparatoires de la HEP-BEJUNE (plan d'intention).

S'agissant de la formation initiale et continue, l'accent est mis sur la numérisation et la pédagogie inclusive. Pour la recherche, les objectifs se concentrent sur le lien avec l'enseignement et avec le terrain, histoire de faire de la recherche qui a du sens. Enfin, plusieurs objectifs sont fixés en lien avec la procédure d'accréditation de la HEP et le développement du système d'assurance-qualité de l'institution. Le projet de contrat de prestations a été soumis pour consultation au Conseil, puis au Comité stratégique qui l'a approuvé. Le document a été approuvé par les gouvernements des trois cantons selon leur procédure propre et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **HEP-BEJUNE - numérisation**

En ce qui concerne la formation initiale, la HEP offre la possibilité aux étudiant.e.s de la formation primaire de suivre un complément de formation dédié spécifiquement à la discipline éducation numérique prévue dans le PER. Dès la rentrée académique 2021, ce complément est intégré au cursus de base (180 ECTS). Pour le degré secondaire, la didactique de l'éducation numérique prévue pour cet automne est repoussée à 2022 suite au retrait des deux personnes qui s'étaient inscrites.

En formation continue, la HEP met sur pied des nouvelles formations destinées aux enseignant.e.s du terrain, dont une pour l'introduction de l'éducation numérique dans les différentes disciplines. Au niveau cantonal, les départements de la formation des trois cantons se sont mis d'accord sur un programme et se sont approchés de la HEP pour le réaliser. En outre, selon les besoins spécifiques de chacun des trois cantons, des offres cantonales seront proposées par la HEP et financées par le budget cantonal (pour Berne, il s'agit du « mandat bernois »).

Pour mettre en œuvre ces différents projets et renforcer ses compétences en matière d'enseignement « du » et « par le » numérique, la HEP-BEJUNE a engagé plusieurs didacticien.ne.s : deux personnes pour la formation primaire sur les sites respectivement de Delémont et La Chaux-de-Fonds, une personne pour la formation secondaire à Bienne et une quatrième pour la formation en pédagogie spécialisée à Bienne également. Au total, les engagements représentent 1,35 équivalents plein temps. Parallèlement, des ressources internes pour la formation des formateurs de la HEP ont également été mobilisées. De plus, une personne a été engagée pour mettre sur pied des formations continues sur le thème du numérique pour les 3 cantons BEJUNE.

### **HE-Arc – contrat de prestations 2022-2024**

La HE-Arc a élaboré un plan d'intention ambitieux contenant près de 40 projets dans les domaines de l'ingénierie, de la gestion, de la conservation-restauration et de la santé, qu'elle propose de réaliser durant la période 2022-2024. Sur cette base, les trois cantons BEJUNE et la Direction générale de la haute école ont élaboré le prochain contrat de prestations de la HE-Arc, qui entrera en vigueur en janvier 2022 pour une période de 3 ans.

S'agissant de la formation, une attention particulière est portée au domaine santé, qui verra une seconde filière être mise en place, le Bachelor en physiothérapie, qui est une filière régulée.

Ce nouveau cursus a toute son importance dans le tissu économique de l'Arc jurassien, qui voit, d'une part, les institutions de soins face à une pénurie de professionnel.le.s dans ce domaine et, d'autre part, les étudiant.e.s des cantons BEJUNE quitter la région pour aller étudier dans d'autres écoles de la HES-SO, faute d'offre près de chez eux.

Dans le domaine de la recherche, la HE-Arc s'attèlera à la formulation d'une vision stratégique et d'une stratégie de développement qui sera présentée en septembre 2022 au Comité stratégique ; cette stratégie s'articulera autour de pôles de compétences combinant les savoir-faire des quatre domaines de la haute école. Le projet de contrat a été présenté au Comité stratégique en novembre 2021 et approuvé par cet organe début 2022, avant d'être transmis aux gouvernements des 3 cantons pour approbation.

### **Programme de réinsertion des infirmier.e.s**

Beaucoup de personnes quittent le monde des soins infirmiers pour différentes raisons (familiales, métier trop exigeant, changement de voie professionnelle). Après plusieurs années loin de la pratique, les conditions-cadre du métier changent beaucoup (évolutions technologiques et informatiques, nouveaux besoins des bénéficiaires de soins, évolution du rôle infirmier induit par la révision de la Loi sur le personnel de santé). Il est dès lors important que les personnes désirant remettre le pied à l'étrier aient une mise à niveau sur ces aspects.

La formation, qui est offerte dès février 2022 (deux volées par année), se compose d'une partie de cours et d'une partie de stage (six semaines) dans une institution de soins. Le programme de la HE-Arc se distingue des programmes existants, en ce sens qu'il comprend un volet « bilan de compétences » permettant un suivi personnalisé des participant.e.s. La HE-Arc estime qu'à l'issue de la formation, les participant.e.s ont de bonnes chances de retrouver un emploi. Le programme, approuvé par le Comité stratégique, démarre à partir de 10 inscriptions et est ouvert à toute personne résidant en Suisse conformément à la disposition du Secrétariat d'Etat pour la formation, la recherche et l'innovation (SEFRI). Naturellement, les candidat.e.s non issu.e.s des cantons BEJUNE devront financer eux-mêmes leur participation, sauf si leur canton de domicile prend en charge tout ou partie des coûts.

### **➤ Mélanie Cornu (OC)**

#### **Mesures COVID culture**

Des mesures de soutien à la culture ont été élaborées sur le plan suisse et mises en œuvre dans les cantons, sur la base d'un financement paritaire entre Confédération et cantons, donnant la possibilité aux institutions et aux acteurs culturels de déposer des demandes. Suite à la décision du Conseil fédéral en décembre 2021, l'Office de la culture a pu à nouveau mettre en place des indemnités pour les acteurs culturels (du 26 septembre 2020 au 31 décembre 2021) ainsi que des soutiens pour des projets de transformation, dont l'objectif est de permettre aux entreprises culturelles de se renforcer structurellement ou d'atteindre de nouveaux publics. Une procédure simplifiée a également été prévue pour les acteurs culturels à faible revenu. Par ailleurs, les entreprises culturelles peuvent bénéficier de soutien dans le cadre de projets de transformation (en plus des indemnités). Une priorité d'encouragement a aussi été mise en place : « Continuer – Subventions de développement et d'approfondissement pour les actrices et acteurs culturels » a permis à ces derniers d'être soutenus dans leur travail dans un contexte où les productions sont à l'arrêt. Le CJB a participé financièrement à cette priorité d'encouragement. Le parlement fédéral a validé la prolongation des aides covid (indemnités et projets de transformation) pour l'année 2022. L'INC est en train de préparer une loi, car il n'est pas possible de prolonger l'ordonnance cantonale actuelle. En plus des aides octroyées aux institutions et acteurs culturels bernois, l'OC est également entré en matière sur des projets de transformation intercantonaux concernant la Romandie et la région francophone du canton de Berne.

#### **Reprise culturelle**

Les cantons romands ont transmis des recommandations pour une réouverture des lieux culturels en plusieurs étapes, en fonction du type d'activités culturelles et des lieux concernés. La plupart des institutions ont pu à nouveau fonctionner selon les normes en vigueur dans le courant du printemps. Les allègements des mesures sanitaires prévues en été 2021 ont permis la tenue de plus en plus de manifestations et on a pu constater que le public répondait positivement aux réouvertures.

Les mesures sanitaires restent des contraintes importantes pour les lieux d'accueil et engendrent des surcoûts qui peuvent néanmoins être indemnisés à 80% par les aides Covid-19 dans le domaine de la culture.

### **Perspectives financières**

De manière globale, les perspectives financières dans les milieux culturels inquiètent, notamment les fonds provenant des loteries qui risquent d'être inférieurs en 2021. Il est également probable que les communes devront baisser leurs engagements dans le domaine de la culture. Pour le CJB, l'enveloppe budgétaire dévolue à la culture est largement utilisée. Le CJB doit donc faire preuve de prudence dans l'octroi de ses subventions dans ce domaine. Des mesures d'économies doivent encore être décidées pour les années à venir.

### **Prix du CJB**

Pour la législature en cours, il était prévu 2 cérémonies pour le Prix du CJB : remise de 3 mérites culturels en novembre 2020 et remise du Prix en 2021. Au printemps 2020, le CJB a décidé d'annuler la première soirée et de réunir les 2 manifestations (1 prix et 2 mérites) en 2021. Le Prix du CJB s'est déroulé au CIP de Tramelan, en présence de Christine Häsler, Directrice de l'Instruction publique et de la culture, le jeudi 23 septembre 2021 à 19h00.

### **Atelier de Bruxelles**

En 2021, a eu lieu la mise au concours de l'Atelier de Bruxelles pour les acteurs culturels du Jura bernois pour la période du 1er mars au 31 août 2022. La bourse de séjour pour l'Atelier de Bruxelles (2022) a été octroyée à Simon Beuret, installé à Bienne et lithographe à l'atelier de Gravure à Moutier.

### **Pro cinéma Berne (PCB)**

Une convention entre l'OC et le CAF a été signée en 2021, qui règle la procédure de consultation du CAF concernant les projets cinématographiques en lien avec la région biennoise. Une convention similaire avait été validée en 2020 avec le CJB.

### **Institutions d'importance régionale**

Le processus de renouvellement des contrats pour la période 2024-2027 a commencé au printemps 2021 afin que les prochains contrats soient validés en 2023.

### **Fondation Mémoires d'ici**

Durant l'année 2021, le contrat de prestations pour la Fondation, pour les années 2022-2025, a été renouvelé. Par ailleurs, sa demande de soutien pour la création d'un nouveau lieu de stockage a été acceptée par la Direction de la sécurité (pour le Fonds de Loterie) et l'Office de la culture.

### **Commissions culturelles francophones**

La CiLi (commission intercantonale de littérature) a octroyé les Bourses Fell-Doriot en début d'année : une bourse à l'écriture pour Antoine Rubin et une bourse de recherche à la Société jurassienne d'émulation. Une bourse spéciale à l'écriture a également été octroyée à Thomas Flahaut. La CiLi a remis les prix de littérature durant l'année 2021. La cérémonie et la tournée des Versants littéraires se sont déroulés en septembre et en octobre.

La CicaS a remis ses premières bourses de développement mi-décembre, en plus des bourses de perfectionnement attribuées tout au long de l'année.

La bourse « Ici et ailleurs » de la Commission francophone des affaires culturelles générales (CFACG) a été remise à la danseuse et chorégraphe biennoise Stéphanie Inhelder pour un projet en collaboration avec l'artiste Kuan Ling Tsai basée à Zürich.

Une réflexion est actuellement en cours avec le canton de Neuchâtel pour voir si des mutualisations seraient possibles entre nos commissions, afin de proposer des outils de promotion au niveau BEJUNE.

## Concept culturel

Le CJB doit revoir son concept culturel en vue de la prochaine législature. La procédure a démarré et se terminera fin mai 2022. Une consultation du milieu culturel a été organisée durant le 1er trimestre 2022.

## Bibliothèques régionales du Jura bernois

Depuis plusieurs années, il est attendu qu'un processus de rapprochement ait lieu entre les 4 bibliothèques régionales du Jura bernois (St-Imier, Moutier, Tavannes, La Neuveville), ces structures ne répondant actuellement pas aux critères cantonaux. Le CJB relance un processus de réflexion avec ces institutions et les communes-sièges. Etant donné le départ de Moutier, la bibliothèque de cette commune ne participera pas à la réflexion.

### ➤ Adriano Cattaneo (OP)

## ViaMia

Sur l'impulsion de mesures adoptées en 2019 par le Conseil fédéral visant à améliorer l'employabilité de la main-d'œuvre suisse, le SEFRI a lancé les bases d'un projet pilote qui touche les personnes de 40 ans et plus, en emploi. Dès le début de l'année 2021, elles peuvent bénéficier d'une analyse gratuite de leur situation professionnelle et cela aussi à l'aide d'un tout nouvel instrument créé par le professeur Andréas Hirschi de l'Université de Berne : le *Questionnaire des Ressources de Carrière* (QRC). Le canton de Berne fait partie des cantons pilotes avec BL, BS, FR, GE, JU, TI, VD, VS, ZH et ZG. La phase pilote s'est déroulée jusqu'à fin 2021 et, dès 2022, l'offre *ViaMia* sera étendue aux cantons non-pilotes. Le canton de Berne continuera à jouer le rôle de « go-between » entre les travaux menés au niveau national et la Suisse latine, cela durant l'implémentation nationale du projet (2022-2024). Du côté francophone du canton, cette prestation est offerte en français dans les Centres OP de Bienne et Tramelan. Pour l'ensemble de l'année 2021, nous avons enregistré 579 situations *ViaMia* sur le plan cantonal, dont 37 dans les deux Centres OP francophones.

## Infothèque du futur

Le nouveau concept bernois d'information à l'intention de la clientèle (Infothèque du futur) a vu le jour dans plusieurs Centres OP de la partie germanophone du canton. En ce qui concerne les Centres de Tramelan et Bienne, la réalisation de ces nouvelles infothèques axées sur une information hybride (numérique et papier) est prévue pour 2022.

## EclairezVotreVoie

La nouvelle prestation *EclairezVotreVoie* a été lancée le 1<sup>er</sup> février 2021. Il s'agit de proposer à la clientèle bernoise un entretien de clarification gratuit de 30 minutes dans les Centres OP, par téléphone ou en ligne. L'inscription peut se faire en ligne, indépendamment de la modalité choisie. Suite à ce premier contact, et si besoin, la clientèle est orientée vers d'autres prestations plus spécifiques.

## Secondaire 1 : soirées pour les parents des élèves de 10<sup>e</sup>

Des représentant.e.s des écoles professionnelles, des écoles moyennes, des écoles obligatoires et de l'OP ont proposé 8 soirées d'information sur la transition 1 aux parents d'élèves de 10<sup>e</sup> année. Elles ont eu lieu entre septembre et novembre 2021 à Courtelary (15.9), Corgémont (21.9) Bellelay (28.9), Berne (26.10), Bienne (27.10), La Neuveville (28.10), Tavannes (1.11) et Moutier (2.11). Environ 800 parents et élèves ont assisté à ces soirées qui seront reconduites l'année prochaine.

## Groupe d'échange sur les prestations offertes par l'OP auprès du secondaire 1

Le groupe de réflexion de la CLOR travaillant sur l'offre de l'OP auprès du secondaire 1 s'est rencontré à 2 reprises. La première séance s'est déroulée à l'Université de Lausanne et a également permis une rencontre avec l'équipe du Professeur Jérôme Rossier, avec laquelle les échanges ont porté sur les nouvelles théories et pratiques pouvant enrichir le travail de l'OP auprès de l'école obligatoire. Lors de la séance du 11 novembre (Berne), il a été question, entre autres, des contenus du cours « Orientation professionnelle » donné à l'UniL, de la méthode de codéveloppement en tant qu'outil d'analyse de pratiques professionnelles et des activités permettant d'intégrer l'approche narrative dans le conseil en orientation ; cela grâce à la présence de Sylvie Franz et d'Eva Clot-Siegrist, toutes deux MER à l'UniL.

## Aide à la recherche d'emploi

Au vu des effets de la pandémie sur la recherche de travail, l'OP a lancé en mai 2021 une nouvelle prestation : "SOS Corona postulation". Le but est de donner aux clientes et aux clients la possibilité d'avoir un regard extérieur et professionnel sur le dossier de candidature, ainsi que de les conseiller quant aux entretiens d'embauche.

## Talents sportifs

Une nouvelle prestation vient de s'ajouter à la palette de l'offre de l'OP : les talents sportifs jusqu'à 25 ans peuvent maintenant bénéficier de conseils spécialisés. En effet, le fait de concilier la formation, voire le travail, et un sport de compétition à haut niveau n'est pas chose aisée. L'OP peut accompagner les jeunes à tout moment dans l'évolution de leur carrière sportive : au début et au milieu de carrière, mais aussi lorsqu'il s'agit d'aller vers d'autres horizons professionnels.

## Commission d'admission Master en OP de l'Unil

La Commission d'admission aux Master en orientation professionnelle de l'Université de Lausanne s'est rencontrée le 20 août 2021. Une vingtaine de candidatures ont été analysées. Presque toutes les candidat.e.s avaient les prérequis pour accéder au Master (motivation, bachelor en psychologie, expériences professionnelles, etc.). La responsabilité de la commission passe du professeur Jérôme Rossier au professeur Jonas Masdonati.

## Newweb

L'OP a mis ligne son nouveau site web. Désormais, il existe quatre entrées : *Thèmes* (choix professionnel, gestion de carrière, ...), *Prestations* (conseil et information), *Manifestations* (salons de la formation, ateliers pour les jeunes et les adultes, soirées des parents d'élèves, ...) et *OP* (informations générales sur l'OP).

### ➤ Mario Battaglia (MBA)

## Nouveau plan d'études ECG

Le règlement suisse pour la reconnaissance des écoles de culture générale (ECG) et le plan d'études cadre ont été modifiés. Il a donc été nécessaire d'adapter la formation en ECG. Dans la nouvelle formation, il y aura un « tronc commun » de 2 ans, puis, pour la troisième année de la formation, les élèves choisiront l'un des domaines professionnels (santé, travail social ou pédagogie). Par la suite, un prolongement vers la maturité spécialisée correspondante peut également être choisie. La nouvelle formation a démarré en août 2021.

## Evolution de la maturité gymnasiale

En septembre 2018, la CDIP et le SEFRI ont chargé un groupe de travail d'établir un état des lieux et d'analyser la nécessité d'une actualisation du plan d'études cadre de la CDIP pour les écoles de maturité et du règlement de reconnaissance de la maturité gymnasiale RRM. Les résultats des réflexions ont été mis en consultation interne en avril 2021. Dans le canton de Berne, nous voyons surtout une nécessité et une priorité à développer l'enseignement et nous soutenons donc la révision du plan d'études cadre. Mais nous nous opposons à des modifications structurelles qui n'amélioreraient pas l'enseignement. Le groupe de travail national analyse actuellement les résultats de la consultation interne. La consultation officielle concernant les modifications du RRM aura lieu du printemps à l'automne 2022.

## Inscriptions aux formations du secondaire 2 sur un site internet

Après la définition de la nouvelle procédure d'admission aux formations du secondaire 2, une plateforme électronique doit être mise en place pour soutenir le déroulement de la procédure d'admission, de ses tout débuts jusqu'à l'inscription effective des élèves dans les écoles du secondaire 2. Actuellement, les élèves de la 10H peuvent s'inscrire pour l'évaluation concernant l'admissibilité en 1<sup>re</sup> année de la formation bilingue des gymnases cet automne. Pour l'année scolaire 2022-2023, les élèves s'inscriront pour toutes les filières du secondaire 2 au moyen du logiciel.

## Maturité bilingue avec l'italien pour langue partenaire

Dès la volée 2017, une maturité bilingue français/allemand – italien est offerte dans tous les gymnases du canton. Les élèves suivent l'enseignement de la 3<sup>e</sup> année gymnasiale dans un lycée du Tessin. Après leur retour du Tessin, les élèves fréquentent l'enseignement de la musique, respectivement des arts visuels, en italien dans un cours centralisé, à Berne.

Pour la première fois un élève francophone participe au projet et fréquente le lycée au Tessin en 2021-2022, dans la 3<sup>e</sup> volée au bénéfice de ce projet. Malgré le nombre plus élevé d'inscription cette année, une place a pu être trouvée pour un élève francophone dans le lycée de Locarno.

### **Promotion du numérique dans l'enseignement**

Les enseignant.e.s des écoles moyennes et des écoles professionnelles doivent être soutenu.e.s dans l'utilisation et le développement de formes numériques d'enseignement et d'apprentissage dans le cadre du projet « Promotion du numérique dans l'enseignement ». Dans chaque école, il y a des « scouts » qui assurent le support pédagogique et la promotion de nouveau matériel numérique, ainsi que l'échange entre les écoles. En outre, des innovations dans ce domaine seront mises à disposition d'autres écoles et enseignant.e.s. Une première rencontre des « scouts » a eu lieu en octobre 2021. Des ressources financières supplémentaires sont accordées aux écoles pour les années 2021 à 2023 pour désigner des interlocutrices et des interlocuteurs, dans les écoles, qui assureront le support pédagogique et la promotion de nouveau matériel numérique, ainsi que la coordination, au sein du groupe d'experts TIC, avec d'autres établissements, et ce dès la rentrée 2021. Un groupe BEJUNE, pour lequel les écoles bernoises garantissent le lien avec les groupes d'experts TIC alémaniques, est mis en place pour les enseignant.e.s francophones.

## **5. Implication de la COFRA dans des dossiers de l'INC**

Le président de la COFRA a participé à l'élaboration des lignes de développement et de mise en œuvre des projets de grande ampleur de la Direction suivants :

- Groupe de pilotage de la révision de la Loi sur l'école obligatoire (REVOS 2020, intégration de la scolarisation spécialisée et mesures d'encouragement des talents dans les domaines sportif et artistique)
- Groupe de pilotage « Conduite des écoles 2020 » (formation des membres des directions d'écoles)
- Groupe de pilotage pour la révision de l'inventaire des bâtiments protégés ou dignes de conservation
- Groupe noyau de réflexion concernant la digitalisation dans la formation
- Groupe de pilotage « Ecoles professionnelles 2020 »

Il a participé en outre à toutes les séances de la Directrice de l'instruction publique et de la culture avec la direction des offices, ce qui lui a donné la possibilité de faire valoir le point de vue francophone dans tous les dossiers traités au niveau central de la Direction.

Cette année marquée par la crise du COVID-19 a également nécessité de nombreuses séances de coordination, de manière hebdomadaire dès avril au sein de l'INC, avec les partenaires cantonaux de l'INC lors de chaque changement dans les règles sanitaires et les concepts de protection à mettre en place dans les écoles, avec les organes des autres cantons, notamment pour harmoniser les mesures et les dispositifs de protection et pour décider de la conduite ou non des examens de certification au secondaire 2 (maturité gymnasiale, maturité spécialisée, maturités professionnelles, certificats de culture générale, CFC, examens passerelle, etc.).

Le président de la COFRA a également été délégué pour représenter le Secrétariat général dans différents organes ou projets, dont notamment : Conférence suisse des secrétaires généraux et groupe de pilotage du projet Edulog (CDIP), organes divers de la CIIP (Conférence des secrétaires généraux, commission de gestion, conférence latine de la formation des enseignants, commission spécialisée CONUM, taskforce MERNUM), Commission gymnases Hautes écoles (BE), Comité de soutien à l'organisation de Swissdidac, suivi et reporting de Mémoires d'Ici (responsabilité de l'OC). D'autres activités majeures sont en outre évoquées plus en détail ci-dessous.

### **Mise en place du Statu Quo+**

La révision de l'Ordonnance sur le statut particulier a pu être conduite dès 2018 et s'est poursuivie en 2019-2020. Désormais, les travaux de révision de la Loi sur le statut particulier ont aussi été ouverts et le président de la COFRA accompagne la concrétisation des mesures décidées par le Conseil-exécutif dans le cadre de la mise en place du Statu Quo+. Le processus s'est terminé avec l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> décembre en 2021 de la Loi sur le statut particulier révisée.

### **Conférence des relais francophones**

La conférence des relais francophones, qui réunit une personne-relais par Direction, se rencontre de manière régulière pour coordonner les actions permettant de renforcer la présence de cadres francophones dans l'administration centrale et d'y accroître la sensibilité francophone. Elle s'attache tout particulièrement à accompagner le processus de mise en œuvre du rapport d'expert sur le bilinguisme cantonal (rapport Stöckli), sous la forme décidée par le Conseil-exécutif le 28 juin 2019.

### **Entretiens à propos de la politique de formation (Bildungspolitische Gespräche)**

La structure permet à l'INC et aux syndicats de se retrouver à propos de projets et de thématiques d'actualité. Aldo Dalla Piazza, puis Pierre-Etienne Zürcher et Stève Blaesi font partie de la délégation de l'INC. Des rencontres similaires ont aussi lieu à un niveau plus régional avec les syndicats SEfFB (ex-SEJB puis SEFB) et Formation Berne (section francophone), désormais fusionnés au sein de Bildung Bern / Formation Berne.

## **6. Conseil d'administration du CIP**

Le président de la COFRA siège au Conseil d'administration du CIP, dans lequel il représente le canton et dispose d'une voix consultative. De plus, en collaboration avec des représentant.e.s de l'INC, il préside le groupe chargé de procéder au controlling annuel des finances et du fonctionnement de l'institution. L'année 2021 a, de ce point de vue, été marquée par la renégociation du contrat liant le CIP et l'INC, avec des modifications plus profondes qu'à l'accoutumée du fait de l'élargissement de la présence des administrations cantonales au sein du bâtiment du CIP et du fait de l'emménagement du service d'orientation professionnelle du Jura bernois à Tramelan. L'ensemble a été mis à jour dans le cadre de la nouvelle convention de prestations pour la période 2021-2024.

## **7. Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ)**

Le président de la COFRA a assuré la présence de la Direction de l'instruction publique et de la culture dans toutes les thématiques et séances de la délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes. La DAJ regroupe la Conseillère d'Etat Evi Allemann (Direction de l'intérieur et de la justice, DIJ) et les Conseillers d'Etat Philippe Müller (Direction de la sécurité, DSE) et Pierre Alain Schnegg (Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, DSSI), ce dernier assurant la présidence de la délégation. En tant que secrétaire général adjoint issu d'une Direction particulièrement impliquée dans les questions interjurassiennes (culture et formation), le président de la COFRA a participé aux séances, aux discussions avec les divers partenaires et aux travaux menés en préparation de la répétition de la votation à Moutier sur l'appartenance cantonale de la commune, répétition rendue nécessaire suite à l'annulation définitive du scrutin du 18 juin 2017 par le Tribunal administratif à fin août 2019. De plus, il a participé aux réflexions encadrant le lancement du projet « Avenir Berne Romande », vers une organisation optimisée et efficiente (écoles, formation, culture, administration, CIP).

## **8. Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) et Conseil du Jura bernois (CJB)**

Tout un pan des activités de la COFRA est conduit en collaboration avec le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne (CAF) et avec le Conseil du Jura bernois (CJB). Outre la conduite des affaires courantes, les commissions de ces conseils en charge des questions liées à la formation et à la culture se sont notamment préoccupées des thèmes suivants :

- ✓ Départ de Moutier
- ✓ Avenir Berne romande
- ✓ Prix du bilinguisme
- ✓ Enseignement spécialisé

- ✓ Mesures liées au COVID-19
- ✓ Ecoles professionnelles 2020
- ✓ Conseil d'école de la HEP-BEJUNE
- ✓ Formation initiales et continues
- ✓ Déménagement à Tramelan de l'OP du Jura bernois
- ✓ Ecole de musique du Jura bernois
- ✓ Usinesonore – suivi du dossier
- ✓ Mémoires d'Ici
- ✓ Pro cinéma Berne – suivi du dossier
- ✓ Prix du CJB 2021
- ✓ Financement de la culture
- ✓ Bibliobus
- ✓ Modification du règlement de l'Office de la culture
- ✓ Loi fédérale sur les langues – suivi des dossiers
- ✓ Développement des échanges linguistiques – suivi du dossier
- ✓ Révision et mise en œuvre de la Loi sur le statut particulier (LStP)
- ✓ Mise en œuvre du rapport de la commission d'experts sur le bilinguisme
- ✓ Prise en charge des besoins spécifiques des enfants autistes et malvoyants
- ✓ Groupe de coordination cantonal dans le domaine des prestations pour la protection et de l'encouragement des enfants et adolescents
- ✓ Avenir des antennes de pédopsychiatrie dans le Jura bernois (SPE) suite au retrait des Services psychiatriques universitaires de Berne (SPU)
- ✓ Développement des écoles à journée continue
- ✓ Consultation auprès des directions d'écoles concernant la transition Secondaire 1 - Secondaire 2
- ✓ Ecoles de commerce 2022 – informations globales
- ✓ Promotion de l'apprentissage francophone à Bienne : point de situation
- ✓ Consultation de la loi portant adhésion au Concordat de la HEP-BEJUNE
- ✓ Consultation relative aux lois sur l'Université de Berne, sur la Haute école pédagogique et sur la Haute école spécialisée bernoise
- ✓ Situation financière dans le domaine de l'encouragement des activités culturelles
- ✓ Fonction et financement de l'interjurassien dans le domaine de la culture
- ✓ fOrum culture
- ✓ Distinctions culturelles du CJB
- ✓ Analyse d'une possible mise en place d'un prix du bilinguisme dans la culture
- ✓ Ordonnance sur les jeux d'argent et fonds pour l'encouragement des activités culturelles
- ✓ Projet de Maison de la musique à St-Imier

Je tiens à remercier chaleureusement les secrétaires générales et les membres du CJB et du CAF, avec lesquels s'est installée une collaboration fructueuse, et mes collègues de la COFRA, pour tout le travail effectué durant une année particulièrement chahutée, mais également la Directrice de l'instruction publique et de la culture, Christine Häsler, ainsi que les chefs d'office, le secrétaire général de l'INC et les membres de l'état-major du Secrétariat général, pour l'esprit d'ouverture et de collaboration constructive qu'ils ont mis en place, au bénéfice de la partie francophone du canton comme aussi, bien sûr, de l'ensemble du canton.

Ma reconnaissance va aussi à mon prédécesseur, Aldo Dalla Piazza, grâce auquel j'ai hérité de dossiers parfaitement tenus et d'une considération remarquable de la part de tous les partenaires pour tout ce qui touche aux affaires francophones du canton de Berne et à la COFRA en particulier. Je le remercie également d'avoir pris à sa charge un rôle d'expert en matière de formation pour le compte du projet Avenir Berne romande, charge qui s'est révélée être assez lourde en réalité et qu'il m'aurait été impossible de mener en parallèle avec toutes mes autres activités. Une nouvelle page s'ouvre pour la COFRA ; il nous reste la belle perspective de pouvoir l'écrire.

Tramelan et Berne, août 2022

Le Président de la COFRA  
Pierre-Etienne Zürcher

- Annexe I :** Glossaire
- Annexe II :** Structures assurant le partenariat entre la COFRA et les deux conseils CAF et CJB
- Annexe III :** Structures romandes : représentations bernoises en 2021
- Annexe IV :** Membres de la COFRA 2021

## Annexe I / Glossaire

ACCES	Accompagnement, Conseil, Consultation pour les Enseignantes, les Enseignants et les Etablissements scolaires
AP - CIIP	Assemblée plénière de la CIIP
CAF	Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin
CIP	Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan
CJB	Conseil du Jura bernois
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation de la CIIP
CODES	Conférence des directeurs des écoles secondaires (Berne)
CODICRE	Conférence suisse des directeurs/directrices de centres de planification, développement et de recherche en éducation
COFO	Vérification de l'atteinte des compétences fondamentales
COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation
COFRA	Conférence de coordination francophone (INC - Berne)
COGEST	Commission de gestion de la CIIP
COMEO	Commission des moyens d'enseignement
COMEPRO	Commission d'évaluation et d'épreuves communes de la CIIP
CONUM	Commission pour l'éducation numérique
COPED	Commission pédagogique de la CIIP
CSG	Conférence des secrétaires généraux
CSR	Convention scolaire romande
CSRE	Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation
DAJ	Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes
DEFER	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
ECG	Écoles de culture générale
ECLF	Ecole cantonale de langue française de Berne
Edulog	Fédération des services d'identité de l'espace suisse de formation
EFIB	Ecole française internationale de Berne
EJC	Ecole à journée continue

ES santé	Ecole supérieure en soins infirmiers
FORDIF	Formation en direction d'institutions de formation
HE-Arc	Haute école spécialisée Neuchâtel Berne Jura
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
IEAN - CH	International Educational Assessment Network – section suisse
INC	Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne
IRDP	Institut romand de recherche et documentation pédagogiques
LCO	Cours de langue et de culture d'origine
LP21	Lehrplan 21
MBA	Mittelschul- und Berufsbildungsamt (Berne)
MER	Moyens d'enseignement romands
MERNUM	Taskforce pour l'édition papier et numérique des MER
Mitic	Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication
OC	Office de la culture (Berne)
ODEM	Ordonnance de direction sur les écoles moyennes
OECO	Office de l'école obligatoire et du conseil (Berne)
OENS	Office de l'enseignement supérieur (Berne)
OIC	Office des immeubles et des constructions (Berne)
OMP	Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (Berne)
OP	Centres d'orientation professionnelle (Berne)
PER	Plan d'études romand
PH Bern	Pädagogische Hochschule Bern
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
REVOS 2020	Révision de la loi sur l'école obligatoire
DSSI	Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration)
SECI	Statistique, évaluations et coordinations intercantionales (Berne)
SEfFB	Syndicat des Enseignants francophones de Formation Berne
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation
SG	Secrétariat général de la Direction de l'instruction publique et de la culture (Berne)
SPE	Service psychologique pour enfants et adolescents
SREP	Section recherche, évaluation et planification pédagogiques (Berne)
UMER	Unité des moyens d'enseignement romands

## **Annexe II / Structures assurant le partenariat entre la COFRA et les deux conseils CAF et CJB**

### ▪ **Séances mensuelles avec les SG CAF et CJB**

M. Aldo Dalla Piazza, puis Pierre-Etienne Zürcher (dès août 2021) pour la COFRA, environ 10 séances par année ; traitement des affaires courantes avec procès-verbal transmis aux deux conseils.

### ▪ **Séances culture CAF**

Commission culture CC CAF : Mme Mélanie Cornu et M. Aldo Dalla Piazza / Pierre-Etienne Zürcher, pour la COFRA, 7 séances par année ; traitement des affaires courantes.

### ▪ **Séances culture CJB**

Commission culture CC CJB : Mme Mélanie Cornu et M. Aldo Dalla Piazza / Pierre-Etienne Zürcher, pour la COFRA, 10 séances par année ; traitement des affaires courantes.

### ▪ **Séances formation CAF**

Commission formation, santé-social CoForS CAF : président et autres membres de la COFRA en fonction de l'ordre du jour ; 3-4 séances par année.

### ▪ **Séances instruction publique CJB**

Commission instruction publique INS CJB ; président et autres membres de la COFRA, en fonction de l'ordre du jour ; 3 - 4 séances par année.

### ▪ **Séances communes CoForS CAF-INS CJB**

Membres des commissions INS CJB et CoForS CAF ; président et autres membres de la COFRA, en fonction de l'ordre du jour ; ponctuellement, en fonction des besoins. Les ordres du jour sont discutés dans les séances du président avec les secrétaires générales CAF et CJB et élaborés conjointement avec la COFRA.

### ▪ **Séances Conseils - Christine Häsler**

En tout 4 séances par année, une avec chacune des commissions CAF et CJB considérées ci-dessus. Les ordres du jour sont déterminés en fonction des urgences, des affaires courantes et des options stratégiques. Les membres de la COFRA y participent en fonction des thématiques à l'ordre du jour.

### ▪ **Séances délégations CAF et CJB**

Cette structure permet à des délégué-e-s du CAF et du CJB d'aborder avec le président de la COFRA les thématiques traitées dans la CIIP, dans la HE-Arc, la HES-SO et la HEP-BEJUNE et de transmettre un avis sur certains points à la Directrice ; 4 séances par année pour chacune des trois institutions concernées.

## Annexe III / Structures romandes : représentations bernoises en 2021

Dans les différentes conférences et commissions romandes, la représentation du canton de Berne est assurée par des délégué.e.s qui sont, pour la plupart, membres de la COFRA. Ainsi, jusqu'à la fin de l'année 2021, le canton de Berne était représenté dans les structures suivantes :

- **Assemblée plénière de la CIIP** : Christine Häslér et Aldo Dalla Piazza, puis Pierre-Etienne Zürcher en accompagnement de la Directrice
- **Conférence des secrétaires généraux de la CIIP (CSG)** : Aldo Dalla Piazza, puis Pierre-Etienne Zürcher

### *Conférences de chefs de service :*

- **Conférence latine de l'école obligatoire (CLEO)** : Stève Blaesi
- **Conférence latine du post-obligatoire (COCRE)** : formation professionnelle - Florent Cosandey /  
formation générale secondaire II - Mario Battaglia
- **Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)** : Andréa Fuchs et Michel Horn
- **Conférence latine de l'orientation (CLOR)** : Adriano Cattaneo
- **Conférence latine de la formation des enseignant.e.s et des cadres (CLFE)** : Aldo Dalla Piazza, puis Pierre-Etienne Zürcher, et Stève Blaesi
- **Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)** : Mélanie Cornu

### *Commissions permanentes :*

- **Commission de gestion de la CIIP (COGEST)** : Aldo Dalla Piazza (présidence), puis Pierre-Etienne Zürcher
- **Commission consultative des partenaires CIIP (COPAR)** : Josy Stolz
- **Commission pédagogique (COPEP)** : Werner Riesen et Silvia Fankhauser, puis Virgil Brügger dès août 2021
- **Commission des ressources didactiques numériques (CORES)** : Christian Rossé
- **Commission pour l'Éducation numérique (CONUM)** : Pierre-Etienne Zürcher
- **Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)** : Claude Arrigo
- **Commission langues et échanges (COLANG)** : Philippe Herter
- **Commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE)** : Werner Riesen

### *Commissions de coordination :*

- **Commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO)** : Werner Riesen
- **Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation (COFORDIF)** : Stève Blaesi (présidence)

## Annexe IV / Membres de la COFRA 2021

	<b>Pierre-Etienne Zürcher (dès le 1<sup>er</sup> août 2021), président</b> Secrétaire général adjoint de langue française Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne Sulgeneckstrasse 70 / 3005 Berne	Conférence de coordination francophone COFRA Chemin des Lovières 13 2720 Tramelan Tél. 031 633 84 37 e-mail : pierre-etienne.zuercher@be.ch
	<b>Aldo Dalla Piazza (jusqu'à fin juillet 2021), président</b> Secrétaire général adjoint de langue française Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne Sulgeneckstrasse 70 / 3005 Berne	Conférence de coordination francophone COFRA Chemin des Lovières 13 2720 Tramelan Tél. 031 633 84 37 e-mail : aldo.dallapiazza@be.ch
	<b>Mélanie Cornu Zürcher</b> Déléguée aux affaires francophones et bilingues de l'Office de la culture (OC) et Déléguée du Conseil du Jura bernois à la culture Sulgeneckstrasse 70 / 3005 Berne	Tél. 031 633 85 88 e-mail : melanie.cornuzuercher@be.ch
	<b>Stève Blaesi</b> Chef de section francophone à l'Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO) Suppléant du Chef d'office Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 57 e-mail : steve.blaesi@be.ch
	<b>Florent Cosandey</b> Chef de la section francophone à l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP) Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 43 e-mail : florent.cosandey@be.ch
	<b>Loïc Lang</b> Chef de la section francophone à l'Office de l'enseignement supérieur (OENS) Sulgeneckstrasse 70 / 3005 Berne	Tél. 031 636 7142 e-mail : loic.lang@be.ch
	<b>Serge Büttiker</b> Inspecteur scolaire Inspection scolaire de langue française du 16 <sup>e</sup> arrondissement Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 55 e-mail : serge.buettiker@be.ch
	<b>Richard Garraux</b> Inspecteur scolaire Inspection scolaire de langue française du 15 <sup>e</sup> arrondissement Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 56 e-mail : richard.garraux@be.ch
	<b>Werner Riesen</b> Collaborateur scientifique au Secrétariat général Statistiques scolaires, Evaluations et Coordination Intercantonale (SECI) Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 36 e-mail : werner.riesen@be.ch
	<b>Adriano Cattaneo</b> Directeur de l'OP de la région Berne francophone Rue Centrale 64 2503 Bienne	Tél. 031 635 38 75 e-mail : adriano.cattaneo@be.ch
	<b>Mireille Broquet</b> Secrétaire administrative de la COFRA et du centre ACCES Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 33 e-mail : mireille.broquet@be.ch www.be.ch/cofra
	<b>Mario Battaglia (membre invité)</b> Chef de la section des écoles moyennes à l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP) Rue de la Caserne 27, 3000 Berne 22	Tél. 031 633 87 92 e-mail : mario.battaglia@be.ch
	<b>Emmanuel Schwab (membre invité)</b> Chef du Service psychologique pour enfants et adolescents de Bienne / Jura bernois Rue du Contrôle 20, 2502 Bienne	Tél. 031 636 16 95 e-mail : emmanuel.schwab@be.ch